

Fonction publique



n° 61 - Décembre 2017

Sommaire

La lettre d'information du site fonction-publique.gouv.fr

Forum de l'Action publique - Conseil commun de la fonction publique - Publication du guide de mise en oeuvre du CPF des agents publics de l'État - Rapport 2017 relatif au dispositif des nominations équilibrées - Rapport de la commission de déontologie de la fonction publique - Publication du dictionnaire interministériel des compétences des métiers de l'État - Sème journée interministérielle de la GPEEC - L'emploi dans la fonction publique au 31 décembre 2016 - La veille juridique de la DGAFP - Suivez l'actualité de la fonction publique -

Actualités



Forum de l'Action publique

Lettre des ministres aux agents publics

Le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, et le secrétaire d'État, Olivier Dussopt, se sont adressés aux agents publics pour les informer du Forum de l'action publique lancé le 24 novembre dernier et pour les inciter à contribuer et à partager leurs idées sur la plateforme numérique www.forum-action-publique.gouv.fr, ouverte jusqu'à la mi-février 2018.

Evènements RH à Dijon les 14 et 15 décembre

Dans le cadre du Forum de l'Action publique, deux événements se sont tenus à Dijon les 14 et 15 décembre. Un atelier d'échange et de co-construction avec des agents publics a été organisé le 14 décembre. Le 15 décembre, une table-ronde, consacrée à la meilleure reconnaissance de l'investissement professionnel des agents, a permis de croiser les regards d'acteurs RH du privé, de la fonction publique d'État, de la fonction publique territoriale et du monde universitaire.

- La lettre des ministres aux agents publics (PDF)
- Accédez à la plateforme de consultation et contribuez !



Conseil commun de la fonction publique

Lors du Conseil commun de la fonction publique du 19 décembre, outre l'examen de trois projets de décrets, Olivier Dussopt a présenté les grandes lignes de l'agenda social 2018.

Le communiqué de presse du ministre (PDF)



Publication du guide de mise en oeuvre du CPF des agents publics de l'État

La DGAFP a mis en ligne sur le portail de la fonction publique le guide de mise en oeuvre du CPF des agents publics de l'État.

 Guide de mise en oeuvre du compte personnel de formation (CPF) des agents publics de l'État (PDF)



Rapport 2017 relatif au dispositif des nominations équilibrées

Le rapport 2017 relatif au dispositif des nominations équilibrées sur les emplois supérieurs et dirigeants de la fonction publique a été présenté au colloque du 4 décembre qui portait sur « l'accès des femmes aux plus hautes responsabilités dans la fonction publique ».

Le bilan 2016 fait état d'une progression d'un point par an, depuis la mise en œuvre du dispositif des nominations équilibrées, du pourcentage de femmes nouvellement nommées et en fonction sur les postes à fortes responsabilités dans la fonction publique.

- Bilan du dispositif des nominations équilibrées sur les emplois supérieurs et dirigeants de la fonction publique - Rapport 2017 (PDF)
- Retour sur le colloque du 4 décembre sur « l'accès des femmes aux plus hautes responsabilités dans la fonction publique »





Rapport de la commission de déontologie de la fonction publique

La commission est notamment saisie pour donner un avis lors du départ des agents publics vers le secteur privé. Elle se prononce en outre sur certaines demandes de cumul d'activités des agents publics, pour création ou reprise d'entreprise.

- Commission de déontologie de la fonction publique. Accès des agents publics au secteur privé. Rapport d'activité 2016 (PDF - 3,12 Mo)
- En savoir plus sur la commission de déontologie de la fonction publique



Publication du dictionnaire interministériel des compétences des métiers de l'État

Le Dictionnaire interministériel des compétences des métiers de l'État (DICo) est l'outil complémentaire du RIME, qui établit la liste des compétences (savoir-faire, savoir-être et connaissances) génériques attendues dans les différents métiers de l'État et en propose une définition partagée. La nouvelle version du DICo compte désormais 127 savoir-faire, 24 savoir-être et 36 domaines de connaissance.

- Dictionnaire interministériel des compétences des métiers de l'État (PDF)
- Pour en savoir plus sur le DICo



5ème journée interministérielle de la GPEEC

La DGAFP a organisé le 11 décembre une journée consacrée à l'évolution des compétences. Après un premier sujet sur l'émergence des concepts de compétences transférables/transversales, une table ronde a permis de profiter des retours d'expérience de différents représentants d'administration centrale (DGAFP, ministère de l'Écologie, ministère des Armées) et de services régionaux (ARS, SGAR) sur la mise en place du management des compétences au sein de leur structure.

Cette journée a été aussi l'occasion de présenter les outils interministériels de gestion des compétences : le répertoire interministériel des métiers de l'État (Rime) et le dictionnaire des compétences (DICo).

- Le Répertoire interministériel des métiers de l'État (PDF)
- Le Dictionnaire interministériel des compétences des métiers de l'État édition 2017 (PDF)



■ STATISTIQUES

■ VEILLE JURIDIQUE







L'emploi dans la fonction publique au 31 décembre 2016

 L'emploi dans la fonction publique au 31 décembre 2016 (Stats Rapides) -PDF

La veille juridique de la DGAFP

♦ Vigie n° 97 - décembre 2017

Suivez l'actualité de la fonction publique

Sur notre site: www.fonctionpublique.gouv.fr Sur Twitter: @dgafp Sur LinkedIn Sur YouTube



ABONNEMENT - MODIFICATION DE VOTRE ABONNEMENT - ARCHIVES - RSS - DESABONNEMENT

Fonction publique est éditée par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique, ministère de l'action et des comptes publics. Directeur de la publication : Thierry LE GOFF. Rédactrice en chef : Diane LAROCHE-JOUBERT / Responsable éditorial : Luc BLANLOEIL / Conception : Aphania pour le Sircom. Routage : logiciel Sympa. Copyright ministère de l'action et des comptes publics. Tous droits réservés. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à la DGAFP - 139 rue de Bercy - 75012 Paris ou par courriel à contact-dgafp@kiosque.bercy.gouv.fr - Site internet : www.fonction-publique.gouv.fr